

LES TENDANCES ACTUELLES

28 OCTO 1968

DE L'EDUCATION DES ADULTES EN AFRIQUE

par J.C. PAUVERT, Maître de Recherches ORSTOM

Expert de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO

Une conférence mondiale sur l'éducation des adultes, réunie par l'U.N.E.S.C.O., s'est tenue à Montréal (Canada) du 22 au 31 août 1960. Son thème : « l'éducation des adultes dans un monde en transformation » a permis de passer en revue les tendances qui ont influencé le développement de l'éducation des adultes depuis dix ans, et de définir les principes de la politique à appliquer et de l'action à entreprendre dans les années à venir.

Le programme discuté par la Conférence Générale de l'U.N.E.S.C.O. lors de sa II^e session (novembre-décembre 1960) a largement tenu compte des conclusions et résolutions de la conférence de Montréal : « les moyens dont doit disposer l'éducation des adultes dans tous les pays doivent être considérablement accrus. Le concours que le personnel enseignant, les universités dans leur ensemble, les installations et le matériel scolaire et universitaire peuvent lui apporter a été souligné. Pour assurer son développement, perfectionner ses méthodes et les mieux adapter au milieu dans lequel elle agit, elle doit faire appel au concours des sciences sociales. Le rôle des animateurs, leur formation, leur perfectionnement constant, le statut du personnel employé à plein temps requièrent une attention particulière ».⁽¹⁾

La note qui suit expose les principales tendances observables actuellement dans les Etats africains d'expression française, tendances qui rejoignent, comme on le verra, les problèmes et les solutions évoqués à Montréal. La rédaction du Bulletin souhaiterait maintenant recevoir de ces pays des comptes rendus précis de ces diverses réalisations et de leurs résultats afin d'instituer des échanges d'information.

Comme dans les pays en voie de développement, d'autres régions du monde, les Etats africains d'expression française, se préoccupent de plus en plus d'organiser l'éducation des adultes et d'orienter cette éducation, en partie, vers certaines formes de développement coopératif des collectivités locales, c'est-à-dire vers ce que les anglo-saxons appellent le développement communautaire (notons tout de suite que ce terme n'est pas encore courant dans les pays d'expression française).

L'intérêt des Etats africains pour ces deux formes d'éducation s'explique pour deux raisons essentielles :

1^o) La première est que la situation actuelle de l'enseignement primaire et ses perspectives de développement à court ou moyen terme (au cours des 10 prochaines années) montrent qu'une forte proportion de la population resterait analphabète si des efforts éducatifs extra-scolaires n'étaient pas faits immédiatement et sur une grande échelle. En dehors de cinq pays plus scolarisés que les autres (Congo 75 %, Gabon 78 %, Cameroun 58 %, Togo 42 %, Côte d'Ivoire 40 %) la scolarisation est souvent inférieure à 30 % (R.C.A. et Sénégal 30 %, Dahomey 23 %, Tchad 18 %, Mali 10 %, Mauritanie 11 %, Haute-Volta 8 %, Niger 4,7 %). D'autre part, les progrès de la scolarisation sont actuellement assez lents, et dans quelques-uns de ces pays ils sont à peine plus rapides que l'accroissement démographique.

(1) U.N.E.S.C.O. Conférence mondiale sur l'éducation des adultes. Rapport final.



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 22519
Cpte : B



Guinée - Boreko - 1952

Education de base - Hygiène

Photo UNESCO - Eric Schwab

La diffusion rapide du progrès technique en particulier en milieu rural, ne peut donc pas être assurée dans les années à venir par l'enseignement primaire, c'est-à-dire par l'école de 6 années destinée aux enfants. Et il est indispensable que la grande masse de la population analphabète puisse très rapidement participer à des efforts nationaux de développement. D'où, une première raison à l'organisation de l'éducation des adultes.

2^o) Une deuxième raison, qui rejoint la première, est commune aux pays d'Afrique et à tous les pays du monde; c'est que l'éducation scolaire, limitée dans le temps, ne suffit plus à former un individu pour le reste de sa vie; en effet, des changements technologiques, économiques, sociaux et culturels permanents modifient

constamment les conditions de vie et de travail; et l'éducation des adultes a pour but de permettre cette adaptation continue de l'individu à son milieu et à sa profession. Si les pays sous-développés n'organisaient pas cette éducation des adultes alors que les pays très développés le font, leurs progrès dans l'enseignement scolaire ne suffiraient pas à leur faire rattraper leur retard.

Telles sont les deux raisons essentielles pour lesquelles l'éducation des adultes doit être organisée, et commence à s'organiser, en Afrique de langue française. On pourrait en citer d'autres, par exemple le fait que l'éducation des parents est le complément indispensable de l'enseignement primaire; les enfants tirent un meilleur parti de celui-ci lorsqu'ils vivent dans un milieu familial instruit. Certaines recherches faites en Afrique ont confirmé ce fait bien connu et étudié déjà dans d'autres régions⁽¹⁾. Une autre raison donnée par les économistes est que lorsque le niveau d'instruction générale s'élève sur une période brève, la consommation augmente moins vite que la productivité d'ensemble, alors que des progrès éducatifs lents et discontinus encouragent la consommation plus que la productivité⁽²⁾.

Toutes ces raisons montrent les relations étroites et nécessaires qu'il y a entre l'éducation des adultes et l'éducation scolaire, l'une et l'autre se complétant et se continuant, dans une même perspective d'éducation nationale permanente. Aux exemples précédents il faut en ajouter un souvent négligé, c'est que l'éducation des adultes et le développement des collectivités locales ne sont possibles que si des cadres suffisants sont formés au niveau de l'enseignement post-primaire, c'est-à-dire au moins du premier cycle de l'enseignement secondaire (de la classe de 6^e à celle de 3^e comprise). C'est cet enseignement en effet qui permet de former les infirmiers, les comptables et secrétaires de coopératives rurales, les secrétaires de communes, les agents agricoles et naturellement les instituteurs, c'est-à-dire tous les cadres indispensables au développement des collectivités locales.

Les Etats africains d'expression française commencent donc à prendre conscience de la nécessité de développer l'éducation des adultes. Quels sont les programmes actuels ou envisagés ?

PROGRAMMES

Les programmes comportent d'abord :

A. L'ALPHABETISATION

Il y a dix ans au moins que, dans plusieurs Etats d'Afrique occidentale et équatoriale, des expériences, puis des campagnes limitées, ont permis de vérifier l'efficacité de certaines méthodes. C'est ainsi que le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal ont mis au point des systèmes d'enseignement de la lecture et de l'écriture aux adultes. Plusieurs dizaines de milliers d'adultes, hommes et femmes, en ont bénéficié avec succès; en dehors de ces campagnes toujours organisées par les services d'enseignement, des cours pour adultes ont également été donnés, sous une forme très scolaire, dans les écoles primaires, par les instituteurs. Ces cours d'adultes ont existé dans tous les territoires d'Afrique occidentale et équatoriale, avant que des programmes spéciaux aient été définis. Le défaut principal de ces cours était que leur programme était rigoureusement identique à celui des écoles primaires pour enfant. Le fait que ces écoles primaires et leurs maîtres étaient utilisés ne doit donc pas laisser penser qu'il s'agissait là d'une sorte « d'école communautaire ».

(1) Cf. à ce sujet les travaux sur « l'école et le milieu social » présentés au Colloque sur le bien-être de l'enfant en Afrique, au sud du Sahara (Lagos, 1959), ceux de la Mission psychotechnique à Brazzaville (Mme DORMEAU et Dr LATOUCHE), les recherches effectuées par le Centre d'Orientalisation Professionnelle d'Abidjan et les travaux en cours sur les causes des déperditions d'effectifs en cours d'études primaires (Institut d'Etudes du Développement Economique et Social de l'Université de Paris). En France, les résultats de l'enquête sur les retards scolaires ont été publiés par l'Institut Pédagogique National.

(2) HOSELITZ, B. Quelques réflexions sur l'économie de l'éducation dans les pays sous-développés. Communication au Colloque International sur la planification de l'éducation et ses problèmes économiques et sociaux, in « Tiers-Monde » revue de l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social, 1, 1, janvier-juin 1960, p. 73.



Togo - Janvier 1961

Photo UNESCO - Almasy 1961

Cette jeune femme qui fréquente un cours de perfectionnement mène son bébé à l'école.

En fait, de véritables programmes d'alphabétisation systématique n'ont pas été établis, leur définition est d'ailleurs liée à l'étude des problèmes posés par le bilinguisme⁽¹⁾.

(1) La conférence des ministres de l'éducation et directeurs de l'éducation des pays d'Afrique tropicale, réunie par l'U.N.E.S.C.O. à Addis-Abeba, en février 1960, a mentionné dans son rapport final la nécessité de donner suite aux premières recherches effectuées sur l'utilisation des langues vernaculaires. Il s'agit là d'un problème beaucoup plus important pour l'éducation rapide des adultes. L'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social a inclus dans son programme de recherches éducationnelles cette question du bilinguisme sous ses différents aspects pédagogiques mais aussi psychologiques et sociologiques.

B. En dehors de l'enseignement de la lecture et de l'écriture, les programmes d'éducation destinés aux adultes ont surtout été orientés vers une éducation rurale, ayant pour but de vulgariser les principes et les méthodes d'une agriculture modernisée plus productive. Ce programme d'éducation des paysans africains a surtout été défini par les services agricoles responsables de l'amélioration qualitative et quantitative de la production agricole, dans le cadre des plans quadriennaux de développement économique et social financés par le F.I.D.E.S. (Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social). Dans une certaine mesure, cette éducation rurale devait suivre un programme très général au niveau des collectivités locales, programme visant non seulement à diffuser dans la population des procédés modernes d'agriculture, mais encore à favoriser une évolution générale des modes de vie grâce à une éducation sociale et économique. Le programme reste dans ses grandes lignes celui qu'a défini le B.D.P.A. (Bureau pour le Développement de la Production Agricole), organisme d'assistance technique dont les méthodes seront rapidement évoquées plus loin.

Il faut noter la difficulté d'isoler l'éducation au sens coopératif et communautaire - considérée en général et in abstracto - de ses points d'application pratiques, c'est-à-dire des activités diverses dans lesquelles les adultes peuvent exercer et développer ce sens ou cette attitude générale. On peut seulement, à cet égard, tenter de distinguer, d'une part les actions éducatives en faveur des activités techniques et sociales, et d'autre part ces activités elles-mêmes sans qu'il puisse souvent ne s'agir que d'une distinction théorique entre comprendre et agir⁽¹⁾.

C. A côté de ces programmes d'éducation générale ayant malgré tout très nettement une orientation agricole, d'autres programmes d'éducation des adultes ont été définis par certains Etats africains, par exemple la Côte d'Ivoire, qui a établi un programme d'éducation concernant l'ensemble des activités de la vie rurale, programme destiné à être appliqué dans le cadre de « foyers ruraux ». C'est également dans les foyers ruraux ou maisons rurales ou centres culturels que se développent dans la plupart des Etats africains des programmes d'activités éducatives générales du type que l'on nomme en France culture populaire. Il s'agit surtout en effet d'une éducation moins nettement engagée dans les problèmes quotidiens ruraux, et plutôt destinée aux jeunes qu'aux adultes : éducation artistique - ciné-clubs, clubs de lecture, activités sportives, clubs folkloriques, etc.

Ces différents programmes sont actuellement réalisés sur une échelle plus ou moins grande selon les pays, et les conditions dans lesquelles ils sont appliqués peuvent être envisagées sous l'aspect des méthodes et techniques utilisées.

METHODES ET TECHNIQUES

Trois points surtout peuvent être notés :

1^o) Le premier concerne les méthodes d'enseignement de la lecture et de l'écriture. L'une mise au point au Sénégal⁽²⁾, et une autre utilisée au Cameroun⁽³⁾, utilisent des émissions radiophoniques; une troisième, également employée au Cameroun, n'en comporte pas. Le but est toujours l'enseignement du français, mais les langues locales (douala, et ewondo au Cameroun, ouolof et toucouleur au Sénégal) sont utilisées pour les commentaires, soit à l'émission (au Sénégal), soit à la réception (au Cameroun). D'une manière générale, l'alphabétisation des adultes peut s'appuyer sur le « français élémentaire », qui doit naturellement être adapté aux milieux locaux, mais dont les méthodes d'enseignement ont fait l'objet de travaux importants du Centre de Recherches et d'Etude pour la Diffusion du Français (à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud).

(1) Cf. à ce sujet A. TERRISSE, L'Education civique et pratique des adultes et des collectivités, in l'Education Africaine, n° 48, 1959, p. 5 et 6.

(2) Méthode TERRISSE. Les fiches TERRISSE sont également employées au Mali.

(3) C. CHICOT et J. MEYER, Méthode radio-pédagogique d'apprentissage de la lecture et de l'écriture du français aux adultes. Ed. Didier, Paris 1956.

2°) Un deuxième point à noter en ce qui concerne les méthodes et moyens utilisés pour l'éducation des adultes, c'est que partout se manifeste une tendance très nette à l'emploi des moyens audio-visuels et particulièrement des *mass media* (presse, radio, cinéma). Des techniciens africains, dont quelques-uns ont été instruits spécialement des aspects éducatifs de leur action, ont été particulièrement formés, et actuellement les différentes stations de radio du Cameroun, du Togo, de Côte d'Ivoire, du Mali, de Madagascar, du Tchad, de



Togo - Lomé - Janvier 1961

L'Union des Femmes Togolaises organise des cours pour illettrées, des cours de perfectionnement et des cours d'anglais. Ici, un cours pour illettrées.

Photo UNESCO - Almasy 1961

Brazzaville ont déjà à leurs programmes des émissions éducatives⁽¹⁾. Le problème est naturellement au moins autant celui de la réception que de l'émission; il a été abordé dans les Etats du Conseil de l'entente, et surtout en Côte d'Ivoire, où est entreprise la fabrication locale de récepteurs bon marché qui pourront également être réparés sur place. D'une manière générale, il faut souligner que les techniques d'information tendent de plus en plus à être utilisées pour une éducation générale⁽²⁾.

«L'information doit être considérée à l'intérieur (de chaque pays) comme un puissant facteur de progrès et un moyen d'assurer la promotion des populations et leur accession à un haut degré d'évolution... Nous voulons que le pays entier accède, par l'information, à la pleine vie publique et à la promotion intellectuelle et sociale»(Discours du Président Hamani DIORI, Président du Conseil des Ministres du Niger).

3°) On a pu croire que l'utilisation des mass media et des autres auxiliaires audio-visuels pouvait pallier l'insuffisance des cadres et d'éducateurs ayant une action directe sur un groupe. En fait, il apparaît que toutes les formes d'éducation des adultes (dans les Etats africains considérés ici, mais cela est vrai également ailleurs, ex. Colombie) impliquent l'emploi, donc la formation, d'éducateurs, même lorsqu'elles recourent aux techniques audio-visuelles.

Cette formation d'agents de l'éducation des adultes a été envisagée sous plusieurs formes, soit que les maîtres d'écoles primaires soient entraînés aux méthodes d'alphabétisation, soit que des agents spécialement chargés de telles ou telles tâches soient formés. Il faut surtout mentionner à cet égard les agents d'animation rurale formés par le B.D.P.A. (voir plus haut) et qui sont comparables aux moniteurs polyvalents (*multi purpose village workers* du développement communautaire en Inde ou dans d'autres pays), et les animateurs formés au Sénégal dans des stages courts et organisés par le Ministère de l'économie rurale du Sénégal (sous l'impulsion de M. Ibrahima BA, Directeur de l'animation rurale).

Les méthodes selon lesquelles ces animateurs, qui sont en somme des «paysans éclairés», pourront conduire leur action éducative et d'autre part être soutenus par les services techniques concourant à cette action, ne sont encore qu'à l'étude. Il conviendra, naturellement, de distinguer les méthodes utilisables pour l'éveil des motivations et l'incitation au changement, celles qui seront mises au service des activités d'information, et celles qui paraîtront plus propres à permettre une action proprement éducative (par exemple vulgarisation agricole). Cette distinction ne semble pas être nettement faite dans les projets actuels.

Ce problème de la formation et des méthodes d'utilisation des éducateurs rejoint une dernière question : celle de l'organisation de l'éducation des adultes qui permet d'évoquer les relations nécessaires entre cette action éducative et ce qu'on appelle le développement communautaire.

ORGANISATION

Qu'il s'agisse en effet d'une action proprement éducative comme l'alphabétisation, la vulgarisation agricole ou l'éducation coopérative, ou qu'il s'agisse d'organiser le développement des collectivités locales sur la base d'un effort communautaire, le problème est toujours de pouvoir utiliser des agents de cette action, agents qu'il faut détecter, sélectionner et former. C'est le problème essentiel dans ces pays africains où justement le développement économique et social est conditionné par la mise en place d'un encadrement suffisant, où on observe au niveau des collectivités locales l'absence de cadres soit techniques soit administratifs, mais

(1) Cf. «Problèmes de la Radiodiffusion d'Outre-Mer», in Bulletin de liaison du Centre français d'information sur l'éducation de base et l'éducation des adultes, n° spécial (7) 1955.

(2) Certains projets d'utilisation systématique de la télévision ont été étudiés, en particulier celui qu'a élaboré la Commission Nationale française sous l'impulsion du regretté Professeur BERGER, projet discuté à la dernière Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O. et sur lequel nous reviendrons longuement.

pays où également des structures techniques et administratives existent déjà à l'échelon central et provincial. C'est ce début de structuration dont il faut tenir compte car il empêche la mise en place d'une structure entièrement nouvelle telle que le système des agents du *community development*.

Les agents possibles de l'éducation des adultes et du développement économique et social à l'échelon local sont dans les Etats d'expression française de plusieurs types :

— Les leaders locaux traditionnels, c'est-à-dire les chefs coutumiers dont l'autorité s'est plus ou moins conservée suivant les sociétés considérées. Dans certains Etats, la hiérarchie politique traditionnelle constitue encore un encadrement solide (une partie du Mali et de Haute-Volta, Nord du Cameroun, Niger, Tchad); dans d'autres, ces formes d'autorité ont plus ou moins complètement disparu. En ce qui concerne l'éducation des adultes et le développement des collectivités locales, le problème est d'utiliser ces formes d'autorité, lorsqu'elles subsistent, dans un sens moderniste.

Lorsqu'elles ne subsistent pas, ou lorsqu'il est difficile de les réorienter dans ce sens, le problème est de constituer l'encadrement de ces collectivités locales, et un encadrement qui soit à la fois éducatif, administratif et politique.

— Une autre forme d'encadrement rural a été envisagée par le B.D.P.A. (Bureau pour le Développement de la Production Agricole); elle utilise non plus les leaders locaux, mais des agents spécialement formés à ce rôle, appelés animateurs ruraux ou conseillers ruraux ou encore des équipes polyvalentes (au Sénégal). Ils sont chargés d'appliquer les programmes d'éducation agricole évoqués plus haut, et à l'échelon de zones qui sont assez étendues (au moins de l'étendue d'un canton, c'est-à-dire un groupe de villages comptant quelquefois plusieurs dizaines de milliers d'habitants); par exemple, au Sénégal, les Centres d'expansion rurale, en Côte d'Ivoire, les C.C.A., Centres de Coordination Agricole.

— Pour mener une action éducative à la base, une troisième forme d'encadrement a été envisagée, au Cameroun d'abord à l'occasion d'une première campagne d'éducation de base organisée en 1953-1954, puis maintenant au Sénégal; selon cette formule, des membres des villages sont choisis, par les villageois eux-mêmes, et désignés pour suivre des stages très courts (2 à 3 semaines) qui leur permettent de recevoir les conseils (surtout agricoles) qu'ils ont pour rôle, ensuite, d'expliquer dans leur village.

Une quatrième forme d'encadrement est envisagée dans certains Etats africains d'expression française : c'est l'encadrement du milieu rural par la jeunesse, les jeunes recevant une formation leur permettant de jouer dans les villages le rôle d'animateurs. C'est le cas, par exemple, en Côte d'Ivoire, où cette formation vient d'être entreprise. Dans ce pays les jeunes joueront leur rôle d'éducation rurale dans le cadre de Centres de Coordination Agricole (C.C.A.).

D'une manière générale ces différents types d'éducateurs et d'agents du développement ne peuvent être efficaces que s'ils sont utilisés dans le cadre de structures administratives permettant la coordination de leur action aux différents échelons locaux, provinciaux et nationaux. A cet égard, il faut remarquer que le plus souvent des difficultés sont nées du fait que cette coordination était confiée à des agents de services techniques (agriculture, éducation, service social). En fait, il s'agit là d'un problème d'administration publique. Le développement communautaire et les tâches d'éducation qui en sont l'un des aspects ne peuvent être valablement planifiés et réalisés sans une participation réelle de la population, et c'est seulement en raison du vide politique et administratif observé en Afrique que des services techniques tels que les services agricoles sont amenés à prendre en charge la structuration administrative des collectivités locales par leurs « conseillers ruraux ». Cette formule ne peut être que transitoire et seule l'organisation d'une administration publique de type communal pourra permettre la prise de conscience progressive par les collectivités locales de leurs propres responsabilités en matière de développement économique et social. C'est ce qui avait été mis en évidence à l'occasion de certaines expériences « d'éducation de base » au Cameroun en 1953-1954, et c'est ce que s'efforce de réaliser actuellement le Mali, par l'organisation de ses « groupements ruraux de production et de secours mutuels », qui sont en fait

des coopératives villageoises simplifiées et polyvalentes, administrées par un Conseil de village élu. Il y a là l'amorce d'une structure de type municipal qui semble manquer actuellement aux systèmes du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

CONCLUSIONS

Toutes ces tendances semblent conduire à une conception très large de l'éducation des adultes dans les Etats africains d'expression française. Dans ce contexte, où elle doit effectivement permettre un développement économique et un progrès social accélérés, il est difficile de ne la concevoir que sous des aspects purement didactiques et culturels.

Le processus de diffusion d'une culture populaire est ici soumis à l'élaboration même d'une nouvelle culture par les individus et les collectivités intéressés, et à une restructuration complète de sociétés peu homogènes, désarticulées, sous-administrées.

Toutes ces sociétés, pour assurer leur développement et la promotion professionnelle et sociale de leurs membres, ne peuvent échapper à la nécessité de définir de nouveaux types de « contrat social », aux termes desquels chaque individu pourra acquérir les droits et les devoirs d'une personne, but final, en dernière analyse, de toute éducation permanente.